

Plan Juncker : le bon moment, mais la mauvaise méthode

Source AFP

Les économistes portent un jugement féroce sur le plan d'investissements de 315 milliards d'euros porté par le président de la Commission européenne.

C'est le bon moment et la bonne intention, mais ni la méthode ni les montants en jeu ne dopent la croissance en Europe : les économistes étaient féroces mercredi avec le plan d'investissements Juncker. "C'est le moment de le faire, nous sommes dans une phase de conjoncture basse, de chômage de masse, de demande déprimée, l'effet dopant sur l'activité pourrait être très important. Mais le montant est extrêmement faible", déplore ainsi Eric Heyer, économiste à l'**OFCE**, un institut de recherches classé à gauche. Le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker a vanté mercredi ce qui doit être son projet phare, un plan d'investissement estimé à 315 milliards d'euros.

Derrière cette somme brandie en étendard, un dispositif complexe, s'appuyant sur une partie du budget européen et sur la Banque européenne d'investissement (BEI), bras financier de l'Union européenne. Mais sans contributions directes des États membres, même si la porte est laissée ouverte. Les investissements doivent passer par un "Fonds européen pour l'investissement stratégique" doté de 21 milliards d'euros de garanties, sorte "d'amortisseur de risque" censé attirer des ressources privées. Un effet multiplicateur mène alors au total de 315 milliards d'euros. Selon Eric Heyer, ce montage signifie au mieux un apport de 5 milliards d'euros d'argent public sonnante et trébuchante. Or "le Produit intérieur brut de l'Union européenne, c'est 15 000 milliards", rappelle-t-il.

"Trois fois rien, dix fois rien, c'est toujours rien"

Même en activant tous les multiplicateurs et leviers, "trois fois rien, dix fois rien, cela fait toujours rien", assène Eric Heyer, pour qui, en matière de relance, "la taille compte". Grégory Claeys, chercheur à l'institut bruxellois Bruegel, estime le besoin d'investissement dans l'Union européenne à 260 milliards d'euros par an: "Avec 315 milliards d'euros sur plusieurs années, on n'y est pas." Ludovic Subran, économiste en chef de l'assureur Euler Hermes, n'est, pour sa part, pas convaincu par le montage financier. "Jean-Claude Juncker, c'est Le Cid de l'Union européenne, nous partîmes 5 milliards et arrivâmes 315 milliards", ironise-t-il, en référence aux vers célèbres de la tragédie de Corneille ("Nous partîmes cinq cents, mais par un prompt renfort, Nous nous vîmes trois mille en arrivant au port.")

Christopher Dembik, économiste chez Saxo Banque, est surtout sceptique sur la méthode de la nouvelle Commission. "Il y a au moins une volonté politique et une reconnaissance de la nécessité d'investir, mais pas de stratégie globale à long terme", juge-t-il. La Commission européenne entend laisser le choix final des investissements à un comité d'experts, et refuse de "distribuer" les fonds pays par pays, même si les États sont eux chargés de présenter une liste de projets. Pour Christopher Dembik, "une partie des fonds va aller à des projets déjà lancés, et les États vont les capter pour financer des investissements sans augmenter leur propre dépense publique". Par conséquent, il n'attend "aucun effet d'entraînement", surtout que, selon lui, les acteurs financiers privés, censés se ruiner sur les projets estampillés "plan Juncker", sont "assez dubitatifs". "Nous sommes plus dans une logique de protection que de promotion des investissements", déplore Ludovic Subran d'Euler Hermes.

Pour Grégory Claeys du Bruegel, "l'esprit du plan est que l'argent public serve à amortir les éventuelles pertes de certains projets, et in fine à baisser le coût de financement pour les investisseurs privés". "Mais il y a un risque qui est que cela profite surtout à des investisseurs déjà présents" au lieu d'en attirer de nouveaux, vers des projets plus audacieux, souligne-t-il.

© 2014 Le Point.fr. Tous droits réservés.

Numéro de document : news-20141126-POR-006643585

PUBLI-C news-20141126-POR-006643585

Ce certificat est émis à **FNSP-SCIENCES-POLITIQUES-PARIS** à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

Date d'émission : **2014-11-27**

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.